

## L'ÉDUCATION POUR LA PAIX DANS LE LIBÉRALISME POLITIQUE DE JOHN RAWLS

Hamado OUEDRAOGO

*Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)*

E-mail: [joeuedra@gmail.com](mailto:joeuedra@gmail.com)

**Résumé :** Les sociétés libérales cultivent *de facto* des valeurs politiques telles que tolérance, la neutralité et le pluralisme afin qu'un *modus vivendi* puisse être effectué en vue d'unir des individus dans une coexistence pacifique. Dans une démocratie, les citoyens souhaitent coopérer politiquement avec les autres d'une manière qui satisfait le principe libéral de la légitimité, c'est-à-dire selon des termes qui peuvent être publiquement justifiés à tous, à la lumière des valeurs politiques partagées. Mais cela ne saurait être possible que grâce aux rôles historiques et anthropologiques de production de l'humain et de la société que doivent assurer la philosophie politique, ainsi que les États dans l'éducation des plus jeunes selon John Rawls. Car l'humain est doté d'une personnalité politique lui permettant la poursuite et la réalisation de son plan rationnel de vie et sa participation à la coopération paisible dans la société.

*Mots-clés :* coopération, légitimité, *modus vivendi*, neutralité, pluralisme.

**Abstract:** Liberal societies *de facto* cultivate political values such as tolerance, neutrality and pluralism so that a *modus vivendi* can be effected to unite individuals in peaceful coexistence. In a democracy, citizens wish to cooperate politically with others in a way that satisfies the liberal principle of legitimacy, that is, on terms that can be publicly justified to all, in the light of shared political values. But this can only be possible thanks to the historical and anthropological roles of production of humans and of society that political philosophy, as well as states, must ensure in the education of the young, according to John Rawls. Because the human being is endowed with a political personality allowing him the pursuit and the realization of his rational plan of life and his participation in peaceful cooperation in society.

*Keywords:* cooperation, legitimacy, *modus vivendi*, neutrality, pluralism.

## Introduction

John Rawls, considéré comme le père fondateur de la pensée politique contemporaine <sup>1</sup>, à la suite des penseurs classiques comme Hobbes, Locke, Spinoza, Rousseau, Kant et Fichte s'est intéressé au rôle de l'éducation dans le développement économique, social de la société ainsi que de la promotion de la justice et de la paix dans le monde. Pour lui, l'éducation publique est une des institutions politiques dont l'impact sociopolitique est sans contredit de la plus haute importance pour toute société. Elle est essentielle à la perpétuation d'une culture politique collective, qui assure un minimum de cohésion sociale. La pérennité et la stabilité mêmes d'un régime politique ne sont effectivement assurées que lorsqu'un certain nombre de ses futurs membres partagent un certain nombre de valeurs essentielles qui les définissent, lesquelles doivent être transmises par le biais de l'éducation, sous une forme ou une autre. Ainsi, toute théorie politique sérieuse devrait inclure une certaine conception de l'éducation publique, qui prescrit un ensemble d'objectifs éducatifs incontournables, de vertus, d'habiletés et/ou de connaissances vis-à-vis desquels les politiques de régulation et de contrôle étatique du système d'éducation publique peuvent se justifier. Cette conception doit donc répondre aux critères de légitimité politique du régime politique en question, déterminé par ses orientations morales fondamentales.

Aujourd'hui, des conflits et des tensions existent dans chaque région du monde, nous assistons aussi à une prolifération des armes, à une violence institutionnelle, au terrorisme qui sont le résultat de la pauvreté, des inégalités sociales qui se caractérisent par la faim, l'analphabétisme. Avec les « révolutions démocratiques » l'égalité devient à la fois un principe juridique et une valeur. Mais cette « affirmation égalitaire » est longtemps restée en contradiction avec les inégalités de classe. Cette quête pour l'égalité est source de violence tant dans les institutions scolaires aussi bien que dans la société elle-même. Les valeurs fondamentales de la non-violence et la justice sociale sont au cœur de l'éducation à la paix. La non-violence se manifeste à travers des valeurs comme le respect des droits de l'homme, la liberté et la confiance. La justice sociale est assurée par les principes d'égalité, de responsabilité et de solidarité. L'éducation est reconnue pour avoir un impact positif dans les domaines économique, social, politique, et démographique. Le rôle de l'école semble être fondamental dans la construction d'une société plus ouverte et solidaire, une société de paix. En fait, la paix serait une

---

<sup>1</sup> <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2005-4-page-29.htm>. Nous pouvons également nous référer à l'œuvre de Vanessa Nurock intitulée, *Rawls : pour une démocratie juste*. Paris, Collection "Le bien commun, 2008.

question d'éducation. Au niveau économique, elle permet aux individus d'améliorer leur productivité et d'augmenter leurs revenus et des chances d'employabilité. Alors qu'au niveau des États, elle permet l'amélioration de la compétitivité et d'attractivité de l'économie nationale grâce à la disponibilité d'un stock de capital humain qualifié. Au niveau social, l'éducation permet l'intégration et l'égalisation sociales entre les individus, que ce soit d'un point de vue de genre (homme/femme) que d'un point de vue d'espace (milieu urbain/milieu rural). Tandis qu'au niveau démographique, les études et enquêtes ont montré que la généralisation de la scolarité, notamment dans le cas des femmes, permet une meilleure maîtrise du taux de croissance démographique. Enfin au niveau politique, l'éducation permet une meilleure implication des individus dans la gestion des affaires nationales et locales.<sup>2</sup> Rawls est convaincu comme Jacques Delors, qu'en matière de démocratie la mission de l'éducation ne doit pas se limiter à rassembler les individus pour les faire adhérer à des valeurs sociétales communes forgées dans le passé. Tout en reconnaissant l'importance de cette mission, mais elle doit également, répondre à la question : vivre ensemble, à quelle fin et pourquoi faire (Jacques Delors, 1999, p. 57). L'objectif étant de donner à chaque individu et tout au long de sa vie, l'envie et la capacité de participer activement à un projet de société, en lui préparant à exercer et assumer convenablement ses droits et devoirs de citoyen. De même, la théorie de la modernisation (*Modernization theory*), affirme que l'éducation en général, et l'enseignement supérieur en particulier, constituent un pré-requis fondamental pour la constitution et le renforcement d'un régime démocratique. D'une part, elle promeut la culture de dialogue. Et d'autre part, parce qu'elle est supposée entraîner de la croissance économique et l'augmentation des capacités productives et des revenus des individus, d'autres paramètres également essentiels pour l'émergence et la stabilité d'un régime démocratique.

De même dans ses *Leçons sur l'histoire de la philosophie politique*, Rawls donne un résumé de l'histoire de la tradition libérale dans laquelle il entend situer ses vues en ces termes : les trois principales origines du libéralisme sont les suivantes : la réforme et les guerres de religion du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, qui finirent par l'acceptation d'abord réticente du principe de tolérance et de liberté de conscience. La délimitation progressive du pouvoir royal par les classes moyennes montantes et l'établissement de régimes

---

<sup>2</sup> L'instruction rend le travailleur plus avisé, plus prompt, plus honnête dans son travail quotidien : c'est donc un facteur important dans la production de richesses matérielles. C'est pourquoi l'être humain peut être considéré comme une matière première à façonner et à transformer en fonction des besoins de l'économie et du marché du travail.

constitutionnels à monarchie limitée et l'accès des classes ouvrières à la démocratie et la règle de la majorité. Ce mouvement n'est évidemment pas parvenu à son terme. D'importants aspects en restent encore à conquérir de nos jours et certains semblent encore très loin d'être réalisés. Toutes les démocraties existantes et dites libérales sont hautement imparfaites et bien en deca de ce que la justice démocratique semblerait requérir. Mais, « La conception politique la plus raisonnable pour nous est celle qui correspond à toutes nos convictions bien pesées après réflexion, et qui les organise en une vision cohérente. À un instant donné, nous ne pouvons pas mieux faire que cela. » (John Rawls, 2008, p. 55).

Comme le rappelle Pierre Manent,

le libéralisme naît des guerres de religion et de la réflexion critique qui s'ensuit sur le rôle de l'État. Ainsi le libéralisme s'élabore-t-il d'abord dans l'opposition à l'imposition d'une opinion religieuse par le pouvoir politique ; ce courant de pensée théorise de ce fait d'emblée les bornes nécessaires au pouvoir politique. (Pierre Manent, 1987).

Dans ce cet article, il s'agira pour nous d'examiner les conditions nécessaires pour que la vision rawlsienne de la liberté individuelle, de l'inviolabilité des droits des gens, de la possibilité de mener une vie harmonieuse entre partenaires puissent être une réalité effective par le biais de l'éducation. Nous verrons comment l'école pourra-t-elle participer, comme on a longtemps voulu qu'elle y contribue, à la pacification et à l'harmonisation des inévitables divergences, il est requis de repenser le contenu d'une éducation politique, répondant adéquatement au projet politique de « bien vivre ensemble avec nos différences ». Le défi majeur que doit aujourd'hui relever l'école n'est pas tant la formation à la participation politique des futurs citoyens quoique les individus y aient un accès inégal que la consolidation des conditions d'un « vivre ensemble avec nos différences ». Quels peuvent être aujourd'hui les objectifs d'une éducation politique dont certains auteurs ne manquent pas de souligner qu'elle a, dans une société démocratique, une priorité morale sur les autres objectifs de l'éducation publique ? Nous verrons également les rôles que les États doivent jouer dans l'organisation socio-culturelle pour une harmonie de vie constitutionnelle entre les citoyens. La démocratie implique de ce fait, l'avènement d'un projet d'indéclinable responsabilité dans le monde pour nous-mêmes et devant les autres hommes. D'où la nécessité pour Rawls de donner une éducation particulière aux jeunes pour atteindre de tel objectif.

**1. L'accès à l'éducation est une condition *sine qua non* de la « justice comme équité » chez Rawls.**

La structure de base apparaît comme un système public de règles qui définit des formes d'activités conduisant les hommes à coopérer afin de

produire une plus grande somme d'avantages et qui reconnaît à chacun des droits sur une partie de ce qui a été produit. Pour Jacques Bidet "la structure de base" de la société n'est donc, aux yeux de Rawls, rien d'autre que l'organisation des institutions sociales majeures en un seul système de coopération" (Jacques Bidet, 1995, p.12). Le philosophe de Harvard estime que :

tout le monde reconnaît que la forme institutionnelle de la société affecte ses membres et détermine pour une large part le genre de personnes qu'ils veulent être de même que le genre de personne qu'ils sont. La structure sociale limite également de différentes manières les espoirs et les ambitions des gens ; car l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes, avec raison, dépend en partie de leur place dans la société et tient compte des moyens et des possibilités qu'ils peuvent raisonnablement espérer. (John Rawls, 1995, p. 322).

Autrement dit, ce sont les inégalités de perspectives de vie entre citoyens qui sont consécutives aux positions sociales de départ, aux avantages naturels et aux contingences historiques que la théorie de la justice doit contrôler. Le paradigme libéral, repose sur l'idée que la nature confère des droits, que ces droits naturels sont constitutifs de la personne humaine et que la fonction exclusive de l'État qui est de protéger l'existence et d'en favoriser l'épanouissement paraît fondé philosophiquement. Mais, quel fondement théorique serait-il possible de concevoir l'idée d'une institution scolaire (école) juste ? Rationalité et équité sont donc posées comme les deux principes fondamentaux d'une théorie contractualiste de la justice éducative. Est juste de ce fait, toute modalité d'organisation scolaire qui peut être fondée en raison auprès de tout parent et qui n'établit aucune distinction de traitement entre les élèves. Une telle conception de la justice est ainsi celle de l'équité dans la mesure où elle a pour base l'instauration de principes" que les personnes libres et rationnelles, désireuses de favoriser leurs propres intérêts et placées dans une position initiale d'égalité accepteraient.

L'éducation est, pour lui, un des fondements majeurs de la société, en particulier avec l'éducation morale qui est garante de la cohésion sociale de la stabilité démocratique et de la paix. Le point de départ de toute institution scolaire « juste » est bien celui de la sécurité et de la paix sociale, de la régulation des conflits d'intérêts comme des passions. Est d'abord juste toute école au sein de laquelle les règles communes préservent les plus faibles et protègent équitablement les intérêts de chacun des élèves. Ceux-ci doivent acquérir de manière égale un statut qui leur assure des droits de choisir et de réaliser librement leurs possibilités et choix. Les conflits d'intérêts doivent être, sinon effacés, du moins réduits et contrôlés dans leurs modalités

d'expression. Chaque élève, quelle que soit sa provenance familiale, socioéconomique, ethnique, etc., devrait avoir la possibilité de tracer sa voie et de prospérer. En fait, Rawls plaide pour que tous les enfants quel que soient leurs origines sociales, leurs défaveurs (riches, pauvres, handicapés etc.) aient accès aux structures éducatives de base. Pour lui, une société est bien ordonnée lorsqu'elle n'est pas seulement conçue pour favoriser le bien de ses membres, mais lorsqu'elle est aussi déterminée par une conception publique de la justice. (J. Rawls, 1997, p. 31). La justice est, selon la définition formelle proposée par Chaïm Perelman à la suite de Rawls, un principe d'action selon lequel les êtres d'une même catégorie essentielle doivent être traités de la même façon (C. Perelman, 1990, p. 30). C'est ainsi que « la question de l'égalité » à l'école est, selon Marie-Claude Blais, « un des plus vastes chantiers ouverts à la réflexion philosophique » (M.-Cl. Blais, M. Gauchet & D. Ottavi, 2002, p. 255).

On est passé de la reconnaissance d'une égalité de droit à la recherche d'une égalité de fait. Les inégalités d'éducation peuvent profiter aux plus défavorisés de deux façons : si les enfants défavorisés peuvent monter dans l'échelle sociale grâce à une bonne scolarité ; si les plus éduqués mettent ce qu'ils ont acquis à l'école au service des moins éduqués. L'Éducation pour tous est l'une des priorités de l'action internationale depuis la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous qui s'est tenue à Jomtien, en Thaïlande en 1990. Les participants au Forum mondial sur l'éducation tenu à Dakar du 26 au 28 avril 2000 sous l'égide de l'UNESCO, ont confirmé que l'Éducation pour tous était l'objectif principal dans le domaine de l'éducation. Par exemple les participants du même Forum avait estimé qu'un septième de la population mondiale à l'époque, soit plus de 880 millions d'individus est analphabète et les deux tiers de ces analphabètes (550 millions d'individus) sont des femmes. Parmi les 6 milliards d'êtres humains vivant dans le monde, il y a plus de 100 millions d'enfants qui ne vont pas à l'école et n'ont pas accès à l'éducation. L'immense majorité (97 %) de ces enfants vivent dans des pays en développement et plus de 60 %, soit environ 65 millions d'enfants, sont des filles<sup>3</sup>. L'État, les institutions scolaires, les ONG et associations

---

<sup>3</sup> Les six objectifs définis par le Cadre d'action de Dakar sont les suivants : 1) développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés ; 2) faire en sorte que d'ici à 2015 tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ; 3) répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante ; 4) améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes,

intervenant dans le domaine de l'éducation à travers leurs structures et mécanismes de solidarité (que sont par exemple, l'octroi des bourses, des subventions, des donations de kits, de manuels, de fournitures scolaires, et par la construction d'infrastructures etc.) devraient permettre l'atteinte de tels objectifs.

Rawls craint que les inégalités sociales produites spécifiquement par l'institution scolaire<sup>4</sup> ne viennent s'ajouter à celles déjà produites au sein des familles qui pourraient être transférées plus tard dans la sphère publique c'est-à-dire dans la gouvernance démocratique. À moins qu'une société n'élimine complètement les liens entre parents et enfant, l'inégalité entre les parents garantit un certain niveau d'inégalités des chances offertes aux enfants. Les inégalités scolaires prennent donc leurs racines, comme le rappelait le sociologue Raymond Boudon (1973), dans les structures mêmes de la stratification sociale. Dès lors que leurs parents sont inégaux au plan des revenus comme des conditions de vie, les enfants seront eux-mêmes inégaux. La seule véritable question porte sur la gravité des inégalités." L'égalité des acquis ne postule donc pas que tous les élèves devraient être excellents sans aucune différence, ou tous avoir le diplôme le plus élevé, mais seulement que ces différences doivent être les plus faibles possible et surtout le plus possible dégagées des caractéristiques ascriptives des élèves. Autrement dit, si la famille et l'école n'ont pas appris aux enfants à être justes par ce qu'elles contiennent des injustices dans leur fonctionnement, ceux-ci ne pourraient pas aisément devenir des citoyens justes une fois dans la vie sociale et publique. Rawls est simplement d'avis avec Susana Moller Okin, que la famille est un lieu où se jouent des relations de pouvoir, où se répartissent des biens, de l'argent, des services, et à ce titre, elle peut tout à fait être qualifiée de juste ou d'injuste (Susan Moller Okin. 2008). La famille est de fait, une institution sociale structurée par des inégalités de genre. Dans la famille, par exemple, en quelques années ont été vécu des bouleversements

---

d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ; 5) éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2015 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en assurant notamment aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite ; 6) améliorer, sous tous ses aspects, la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

<sup>4</sup> Par "inégalités scolaires" nous entendons une inégale répartition de biens distribués par l'école par exemple les parcours d'apprentissages, les diplômes, les compétences en fonction de groupes socialement définis notamment par le milieu socio-économique, le capital culturel des parents ou le parcours migratoire.

profonds : baisse de la nuptialité, de la fécondité, raréfaction malthusienne de l'enfant<sup>5</sup>, augmentation de la divorcialité.

Le résumé que fait Rawls du développement moral souligne l'importance fondamentale d'une éducation des enfants pleine d'amour pour le développement du sens de la justice tout simplement parce qu'un tel sens n'est pas inné mais appris. Michael Walzer (1997) considère à son tour que des systèmes d'inégalités sont produits dans tous les domaines de l'activité sociale : l'école crée ses propres inégalités, l'économie crée ses propres inégalités, la culture et la politique créent leurs propres inégalités. Les inégalités de chacun de ces domaines peuvent et doivent être combattues pour une société harmonieuse promotrice du vivre ensemble et de la paix.

L'esprit de compétition, le fait de convoiter les mêmes biens et l'aspiration juvénile à la reconnaissance caractéristique d'un ordre social et économique nécessitent des aménagements et des adaptations. Les identités d'intérêts doivent à l'inverse être soutenues et accentuées afin de susciter un meilleur sentiment de fraternité scolaire et de solidarité entre élèves. Un principe de réparation doit être appliqué à l'égard des catégories les moins favorisées. Il est aussi possible d'affirmer que l'école juste est celle dont les hiérarchies ont relativement peu de conséquences au sortir de l'école, celle qui est d'abord soucieuse de l'intégration sociale de tous et celles dont les classements n'affectent pas l'égale dignité des individus (Dubet François, Duru-Bellat Marie, 2004. pp. 105-114). L'Éducation pour tous n'est qu'un des projets qui doivent concourir à l'instauration d'une plus grande justice sociale, à la paix, à la stabilité démocratique et d'une plus grande égalité aux niveaux national et mondial ; mais elle ne doit pas rester un rêve pour les populations, les régions et les pays défavorisés (marginalisés).

Abordant *in fine* « la question du civisme dans les institutions scolaires ». Marie-Claude Blais insiste sur la nécessité de « redéfinir dans leur consistance distincte la “socialisation” des enfants qui ouvre au sens de la coexistence, la “civilité” qui matérialise la reconnaissance de la dignité de ses semblables, la “moralité” qui fonde l'exigence de réciprocité dans le sens de la responsabilité et la “citoyenneté” qui s'efforce d'inscrire ces différentes valeurs dans l'organisation politique (Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet, Dominique Ottavi, 2002). C'est l'obsession haineuse d'être victime de

---

<sup>5</sup> Thomas Malthus (économiste) a expliqué que les territoires ont une limite dans leurs capacités de charge. Ce qualificatif infamant de « malthusien » est invoqué pour toute politique de contrôle des naissances, la plupart du temps sans discernement. Se voit ainsi ranger dans le même sac de malthusianisme par des acteurs très différents par exemple le gouvernement chinois et sa politique de l'enfant unique ; le planning familial et plus largement les défenseurs de la contraception ou de l'avortement. Les adeptes de l'écologie pour qui, la disparition de l'espèce humaine ou sa réduction à un petit nombre est l'urgence absolue pour sauver la terre.



l'inégalité et de la ségrégation scolaire et sociale combinée à l'humiliation, la jalousie et la soif impuissante de revanche qui entraînent souvent le passage à l'acte contre l'autre ou soi-même (Thomas Farenezi, 2000, p.193.) Dans ses *dix commandements contre la violence à l'école* Eric Debarbieux lui, soutient que contre une telle violence scolaire, nous n'avons pas besoin de prêt-à-porter, mais de cousu main, et d'un cousu main qui soit cohérent avec le contexte local et culturel. Aucune stratégie n'est efficace pour tous les jeunes et pour tous les contextes, même s'il existe des conditions d'efficacité communes. Les meilleurs programmes combinent l'action contre les risques individuels et l'action sur les facteurs environnementaux : compétences sociales, aide aux parents, amélioration du climat scolaire et de la coopération pédagogique (Eric Debarbieux, 2008.)

En somme, l'accès à l'éducation aux yeux de Rawls est indispensable pour développer, chez les enfants et particulièrement les plus défavorisés, le respect d'eux-mêmes, ce bien premier le plus important. Il faut chercher à donner aux plus défavorisés l'assurance de leur propre valeur, car ceci limite les formes de hiérarchie et les degrés d'inégalité que la justice autorise. Et Rawls ajoute qu'aussi important, si ce n'est plus, est le rôle de l'éducation pour rendre une personne capable de goûter la culture de sa société et d'y jouer un rôle, et, de cette façon, pour donner à chaque individu l'assurance de sa propre valeur (John Rawls, 1997, p.132).

Faisant le lien entre éducation et démocratie, Amparo Castello-Clément (2006), soutient que ce n'est pas la moyenne d'années de scolarisation qui influence le niveau de démocratie. Mais par contre, c'est une répartition plus égale de l'éducation au sein d'une société qui favorise l'émergence et la stabilité d'un régime démocratique. Autrement dit, la moyenne d'années de scolarisation peut cacher des décalages sociaux très révélateurs. John Dewey (1916) estime quant à lui que l'importance du lien entre éducation et démocratie réside dans l'influence manifeste de l'éducation sur la rationalité des actes individuels, celle-ci étant opposée à l'obéissance aveugle qui peut caractériser des personnes sans instruction. L'éducation morale est indispensable pour assurer la cohésion de la société, et Rawls insistera sur son rôle à de nombreuses reprises dans son ouvrage *Justice as Fairness (la justice comme équité)*. Il estime que

le moment venu, chacun saura pourquoi il adopte les principes de la justice et comment ils sont dérivés des conditions qui caractérisent le fait qu'il est un être égal dans une société de personnes morales. Il s'ensuit qu'en acceptant ces principes sur une telle base nous ne sommes

pas d'abord influencés par la tradition et l'autorité ou par l'opinion des autres (John Rawls, 2003, p 560).

Rawls et Sen considèrent que l'éducation contribue directement à créer et à accroître chez les individus le "respect d'eux-mêmes" et à renforcer leur autonomie, indispensable pour augmenter les capacités humaines et les libertés individuelles. Pour ces deux auteurs, l'éducation permet aux individus de jouer un rôle actif dans la société. Comme le souligne Vernière, l'éducation est un moyen essentiel pour assurer la cohérence culturelle et morale d'une société. Elle peut renforcer, ou contribuer à créer, l'homogénéité culturelle d'un pays. Elle peut également dans une société pluri-culturelle, favoriser la compréhension entre les groupes qui la composent (Vernière, 2003). Le système éducatif, selon Rawls, devrait assurer à chacun une juste égalité des chances, en offrant des compensations à tous ceux qui, ayant des capacités appartiennent aux classes les moins favorisées. De manière plus précise, en supposant qu'il y a une répartition des atouts naturels, ceux qui ont le même désir de les utiliser devraient avoir les mêmes perspectives de succès, ceci sans tenir compte de leur position initiale dans le système social. Les attentes de ceux qui ont les mêmes capacités et les mêmes aspirations ne devraient pas être influencées par leur classe sociale (John Rawls, 1997, p.104). Rawls définit ainsi le principe de juste égalité des chances : dans tous les secteurs de la société il devrait y avoir des perspectives à peu près égales de culture et de réalisation pour tous ceux qui ont des motivations et des dons semblables. Rawls considère que la structure de base de la société, et par conséquent les institutions scolaires et universitaires, devraient être organisées de façon à ce que ces contingences sociales et naturelles travaillent au bien des plus désavantagés (John Rawls, 1997, p.132). Autrement dit, ceux qui ont été favorisés par la nature, quels qu'ils soient, peuvent tirer avantage de leur chance à condition seulement que cela améliore la situation des moins bien lotis, car "personne ne mérite ses capacités naturelles supérieures ni un point de départ plus favorable dans la société. En effet, ceux qui bénéficient d'une formation ne doivent pas en profiter simplement parce qu'ils sont les plus doués, mais seulement pour couvrir les frais de formation et d'éducation et pour utiliser leurs dons de façon à aider aussi les plus désavantagés. Bien qu'il soit impossible en pratique d'assurer une véritable égalité des chances par l'éducation, Rawls estime qu'il peut être juste d'attribuer des ressources à l'éducation, par conséquent aux diverses institutions scolaires et universitaires, dans le but d'améliorer les attentes à long terme des plus défavorisés" (John Rawls, 1997, p.132).

## **2-La philosophie politique au service de l'éducation à la paix chez Rawls**

La philosophie politique, depuis sa forme historique dans laquelle elle apparaît, étudie les questions relatives au pouvoir politique : l'État, le gouvernement, la loi, la paix, la justice le bien commun et l'éducation. Elle est considérée comme une des branches de la philosophie pratique à côté de la philosophie du droit et de la philosophie morale. En fait, la philosophie politique pourrait se définir comme un rapport à la fois nécessaire, indispensable et infiniment problématique avec les expériences et les opinions effectivement présentes dans la vie réelle de la cité<sup>6</sup>. Sa vision serait de parvenir à un État juste en tant que mode d'organisation collective de la société humaine. Un tel État devrait être une communauté qui garantit une meilleure vie aux citoyens par le moyen de l'éducation. C'est là que l'individu devient véritablement un élément actif de l'organisation politique. Rawls soutient que seuls des objectifs éducatifs strictement politiques peuvent guider l'élaboration des politiques publiques en matière d'éducation obligatoire et justifier une intervention étatique dans l'éducation des enfants. En fait les libéraux (dont John Rawls lui-même) ont longtemps cherchés à identifier un bien commun minimal, c'est-à-dire une valeur ou un ensemble de valeurs de base, auquel adhèrent tous les citoyens malgré leurs divergences d'opinions sur ce en quoi consiste une vie qui vaut la peine d'être vécue et ce lien passe nécessairement par le canal de l'éducation. Ceci explique aisément pourquoi la seule éducation commune requise par le libéralisme politique selon Rawls est une éducation, sans surprise, strictement politique. Pour Platon la politique est le pouvoir suprême, elle est l'art de l'éducation, car c'est en éduquant l'homme qu'on pourra conduire et construire la société. C'est pourquoi toute réforme politique passe nécessairement par une réforme de l'éducation. La pratique du bien dans la cité est fonction de l'éducation de ses membres et surtout de ses dirigeants. La science politique ou dialectique est le produit non pas du hasard, mais de l'éducation. L'action politique doit être juste vu que l'acte juste a le plus de chances de contribuer au bien général. Il s'agit de créer une citoyenneté responsable au moyen de

---

<sup>6</sup> Les différentes orientations de la réflexion philosophique en ce qui concerne les problèmes sociaux et politiques montrent que l'on peut envisager les rapports entre philosophie et société d'une double manière. En premier lieu, le philosophe s'interroge sur les problèmes de société, au sens le plus général du terme par exemple les questions de justice, d'égalité et de liberté, l'essence de l'État ou du droit, l'avènement des sociétés industrielles, la signification de l'information, les déséquilibres entre premier, second et tiers-monde, l'ethnocentrisme et la diversité culturelle, et ainsi de suite. En ce sens, on parlera de philosophie politique, de philosophie sociale, de philosophie de l'histoire, etc.

l'éducation républicaine. Ceux qui ont bénéficié de l'éducation civique, une fois au pouvoir feraient facilement montre de responsabilité politique, condition de progrès politique. C'est pourquoi Niamkey Koffi pense que la responsabilité politique joue un rôle de disjoncteur pour protéger les institutions et, plus largement, l'ordre social. Elle assure la canalisation de l'agressivité sur un petit nombre d'hommes politiques à des fins pacificatrices Niamkey Koffi (2014, p. 118).

Si le philosophe peut de nos jours apporter sa contribution à cette longue histoire, considère Rawls, c'est en permettant de comprendre les conditions dans lesquelles les institutions fondamentales d'une société peuvent protéger la valeur des libertés politiques et établir un système équitable de coopération entre des citoyens libres et égaux. Plus précisément, les questions essentielles qui se posent selon lui au philosophe contemporain du libéralisme pourraient être formulées ainsi : comment les citoyens d'une démocratie libérale peuvent-ils vivre dans une communauté politique stable, alors que leurs intérêts et leurs valeurs diffèrent profondément et les opposent ? Et étant donné que toute société complexe comporte des inégalités, quelles sont les inégalités et disparités de ressource qui sont compatibles avec un traitement équitable de tous. La philosophie politique peut découvrir les bases d'un accord motivé dans une société où les profondes divisions menacent de conduire à des conflits. Rawls identifie quatre objectifs poursuivis par sa philosophie politique reconstructive : 1 / Elle contribue à résoudre des questions profondément disputées par la recherche d'un terrain philosophique commun entre les différents protagonistes. Le but consiste à atteindre une certaine coopération sociale sur les bases d'un respect mutuel, même lorsque des différences insolubles demeurent. C'est par exemple l'ouvrage le *Léviathan* de Thomas Hobbes qui est une tentative pour résoudre le problème de l'ordre pendant la guerre civile anglaise et les *federalist papers* comme émergence dans les débats sur la constitution des États unis<sup>7</sup>. Aux États-Unis, à l'occasion de la délibération sur la Constitution de 1787, le débat entre les fédéralistes et les anti-fédéralistes a contribué à la pensée et à l'évolution de l'État de droit. Alors que les anti-fédéralistes proposaient de fonder le système politique sur la vertu civique et la participation des citoyens, les fédéralistes, eux préconisaient plutôt la représentation du peuple. Tandis que les premiers prônaient la décentralisation et

---

<sup>7</sup> Lorsque le *Léviathan* paraît à Londres en 1651, la vie politique est en plein bouleversement. Le roi Charles I<sup>er</sup> a été destitué en 1646 et exécuté sur ordre de Cromwell en 1649. Il règne un climat de terreur et de dictature qui durera jusqu'en 1659. Hobbes explique avoir écrit *Léviathan* afin de mettre fin aux guerres intestines auxquelles les ministres du culte ont contribué par leurs sermons et leurs écrits.

l'enchâssement de droits dans la constitution, les seconds s'en remettent au fédéralisme et à la séparation des pouvoirs pour contrôler et limiter le pouvoir politique. En somme, l'État de droit résulte de l'interaction entre l'évolution des idées et l'histoire des faits. En développement depuis l'Antiquité grecque jusqu'à aujourd'hui, elle constitue un ensemble de principes et de techniques, hérités de différentes théories et traditions, ayant pour but de limiter et contrôler le pouvoir. <sup>2</sup> / Elle aide les citoyens à s'orienter au sein de leur propre monde social en cherchant à identifier des fins raisonnables et rationnelles et en montrant « comment ces fins peuvent être rendues cohérentes entre elles au sein d'une conception d'une société juste et raisonnable. » (John Rawls, 2008, p. 55). La philosophie politique participe à la réconciliation en cherchant à montrer les limites de ce qui peut être atteint dans le cadre d'une société démocratique caractérisée par des différences profondes et irréconciliables entre les conceptions raisonnables et englobantes du monde, qu'elles soient philosophiques ou religieuses, auxquelles les citoyens sont attachés. Une société politique n'est harmonieuse et réconciliée, par-delà toutes les différences, que si elle traite de façon équitable chacun de ses membres. <sup>3</sup> / La philosophie politique a pour rôle également de sonder les limites de la possibilité politique, c'est-à-dire qu'elle peut représenter un ordre social meilleur (en termes d'idéalité). C'est pourquoi John Rawls estime qu'

il y a des périodes, parfois même de longues périodes dans l'histoire de toutes sociétés, pendant lesquelles certaines questions fondamentales sont la source d'après controverses politiques qui entraînent des divisions(...)  
Une des tâches de la philosophie politique dans une démocratie est justement de s'intéresser à ce type de question et de voir si une base sous-jacente d'accord ne peut pas être découverte. (John Rawls, 1993, p.209).

<sup>4</sup> / Finalement le libéralisme politique est « utopique de manière réaliste » parce qu'il entreprend l'exploration « des limites des possibilités politiques pratiques. » Rawls reconnaît qu'il y a lieu de débattre de la manière dont on détermine les limites du praticable, ainsi que de ce que sont précisément les limites de notre monde social. Du libéralisme, on retiendra plus spécifiquement les valeurs de la discussion publique raisonnée, de la coopération, de la tolérance, de la modération. Peuvent également être enseignées des valeurs politiques qui rendent possible la coopération, préservent la communauté de vie, la coexistence pacifique et respectueuse d'individus entretenant des conceptions divergentes de la vie bonne. Autrement, le rôle de la philosophie politique c'est la recherche de la réconciliation. La philosophie peut montrer que la vie humaine n'est pas

simplement la domination, les guerres et la cruauté, les préjugés, la folie et la corruption, mais la recherche de la tolérance dans un contexte de pluralisme. La politique nous dit Pierre Bourdieu, « est une lutte pour des idées, mais pour un type d'idées tout à fait particulier, à savoir les idées forces, des idées qui donnent de la force en fonctionnant comme des forces de mobilisation. » (Pierre Bourdieu, 2000, p. 63).

### **3- L'éducation dans l'édification libérale de la paix**

Sur le plan de l'éducation, le libéralisme politique avec lequel Rawls veut réaliser la société juste, dans un contexte présumé pluraliste, comporte des responsabilités morales appropriées en matière de production de la citoyenneté. De telles responsabilités morales, selon Rawls, sont normalement définies et consignées dans un texte constitutionnel comportant deux catégories de modalités. D'une part, des modalités institutionnelles de la gouvernance politique qui peuvent varier d'une situation sociale à une autre ou d'une société à une autre et, d'autre part, les droits et libertés fondamentaux de la personne qui doivent être respectés par les majorités parlementaires. Par ailleurs, le rôle éducateur de la société, pour Rawls, doit préparer les enfants, nés dans la société où ils passeront leur vie entière, à devenir des membres pleinement coopérants et connaissant gage de la stabilité et de la paix C'est pourquoi il soutient

le souci que l'État porte à l'éducation des jeunes tient à leur rôle futur de citoyens. Il porte sur des éléments aussi essentiels que l'acquisition d'une faculté de comprendre la culture publique et de participer à ses institutions, la capacité à être des membres de la société économiquement indépendants leur vie durant, à développer des vertus politiques, tout cela à partir d'un point de vue lui-même politique (John Rawls, 1995, p.245).

Les enfants doivent bénéficier des droits fondamentaux reconnus à tout homme et adhérer aux principes de justice reconnus de tous et pour tous. Un tel rôle d'éducateur est donc un rôle politique. Le rôle historique et anthropologique de production de l'humain et de production de la société se trouve ainsi, dans la vision de Rawls, assimilé à un rôle moral d'inclusion et à celui de rôle éducateur dans un contexte de coopération. Dès lors, pour Rawls il(le libéralisme politique) demande simplement que l'enseignement comporte l'étude des droits civiques et constitutionnels des jeunes afin qu'ils sachent que la liberté de conscience existe dans leur société. (John Rawls, 1995, p. 243.) La structure de base de la société publique doit donc

s'organiser de manière à assumer moralement un rôle intégrateur et éducateur dans la production de l'humain citoyen de manière à favoriser pour chaque personne la réalisation, par elle-même, de son plan rationnel de vie dans le respect des conditions et des principes de justice acceptables par tous et respectés de tous. Car l'humain, selon Rawls, est doté d'une personnalité politique permettant la poursuite de la réalisation de son plan rationnel de vie et sa participation à la coopération dans la société. Cette personnalité s'appuie sur deux capacités morales qui se développent avec la personnalité individuelle de personnes nées dans la société pour y vivre leur vie entière dans la liberté et l'égalité, une capacité pour une conception de son bien et une capacité pour concevoir la justice.

Trois aspects de la vie en société, pratiquement, sont concernés par la conception de Rawls et interpellent le rôle éducateur de celle-ci pour assurer sa stabilité face aux tendances de plus en plus pluralistes de sa citoyenneté. D'abord l'aspect politique et public concernant les modalités et les conditions de la coopération ainsi que les limites des conditions de réalisation par chacun de son plan rationnel de vie. Puis l'aspect social et privé concernant les modalités d'association et d'échange entre les citoyens et la société dans le respect des exigences du politique. Enfin l'aspect individuel des personnes, également privé, et incluant leurs convictions morales, philosophiques ou religieuses, souvent compréhensives et touchant à l'ensemble des aspects de la vie, également soumis aux exigences du politique. L'école, étant l'un des principaux vecteurs de cette éducation politique, a-t-elle néanmoins pour vocation d'enseigner à tous les enfants, quelle que soit leur origine et croyances religieuses, le respect de son ordonnancement constitutionnel, en somme un certain patriotisme constitutionnel. Rawls suggère par exemple que « l'éducation, aidée des institutions, doit se donner les moyens de développer chez ses concitoyens le désir durable de respecter des termes équitables de la coopération ainsi que des institutions équitables (John Rawls, 2001, p. 244). Pour notre auteur, l'éducation est la solution à tous les problèmes économiques et sociaux. Par exemple ce n'est pas l'insuffisance de la production alimentaire qui est la principale cause de la famine, mais l'oppression exercée sur les peuples par certains gouvernants, la corruption des élites, l'assujettissement des femmes (dû à des préjugés déraisonnables). La meilleure des choses à faire est de donner à tout le monde des chances égales d'accès à l'éducation pour que le monde soit gouverné de façon à la fois raisonnable et rationnelle, en vue d'atteindre un niveau de vie décent et

agréable pour tous. Parmi les divers avantages de l'éducation libérale<sup>8</sup>, retenons d'une manière particulière le développement d'un autre modèle culturel, qui plus est, mieux adapté à la réalité multiculturelle. Ce modèle culturel permet de nous libérer de l'univers étroit de notre culture particulière, nous libère de notre petit monde fait par notre petite culture et nous fait entrer dans la grande culture. Puisque, en principe, entre le particulier et l'universel, la priorité revient à l'universel qui accueille et englobe toutes les particularités. Soit en les niant ou en les dépassant pour les élever à une plus haute sphère de rationalité, d'intelligibilité et de valeur, pour une nouvelle culture commune.

On ne devrait donc pas voir dans cette éducation l'appauvrissement ou l'anéantissement de la culture. Au contraire l'éducation doit être considérée comme étant le lieu de promotion de la culture, le moyen le plus susceptible d'introduire les enfants dans un monde culturel nouveau, un monde marqué par la différence au niveau même de la culture (acceptation de la différence fondement de la démocratie et de la paix). Dans toutes les constitutions des pays dits libéraux, tous les citoyens sont considérés comme égaux en droits et en devoirs. L'école se charge de réaliser cette égalité en neutralisant ce qui les différencie et en dotant tous les individus des mêmes savoirs et des mêmes savoir-faire qui leur permettent d'appartenir comme membres à part entière à une communauté des citoyens. C'est également avec l'éducation que nous décidons de l'avenir de nos enfants pour leur permettre d'entreprendre quelque chose de neuf pour le renouvellement d'un monde commun. C'est dans ce sens que Rawls donne l'explication suivante :

la mesure dans laquelle les capacités naturelles se développent et arrivent à maturité est affectée par toutes sortes de conditions sociales et d'attitudes de classe. Même la disposition à faire un effort, à essayer d'être méritant, au sens ordinaire, est dépendante de circonstances familiales et sociales heureuses. (John Rawls, 1997, pp.104-105).

Pour Rawls, la structure de base de la société, les institutions scolaires et universitaires, devront être organisées de « façon à ce que ces contingences (*sociales et naturelles*) travaillent au bien des plus désavantagés. » (John Rawls,

---

<sup>8</sup> Plus précisément une éducation libérale favorise : la souplesse intellectuelle ; l'apprentissage continu ; la responsabilité individuelle et sociale. Par-dessus tout, une éducation libérale forme des étudiants responsables, productifs et créatifs dans un monde en perpétuelle évolution



1997, p.104-105.) Afin de réaliser ce principe on pourrait, explique Rawls, consacrer plus de ressources à l'éducation des moins intelligents qu'à celle des plus intelligents, du moins pendant un certain temps, par exemple les premières années d'école. Bien qu'il soit impossible en pratique d'assurer une véritable égalité des chances par l'éducation, Rawls estime qu'il peut être juste d'attribuer des ressources à l'éducation, par conséquent aux diverses institutions scolaires et universitaires, dans le but d'améliorer les attentes à long terme des plus défavorisés. Dans tous les secteurs de la société il devrait y avoir des perspectives à peu près égales de culture et de réalisation pour tous ceux qui ont les mêmes capacités et les mêmes aspirations. (John Rawls, 1997, p. 104.) Grâce à l'éducation, l'autonomie, et corrélativement la dépendance à l'égard des autres est réduite, cette dépendance à l'égard des autres n'est pas seulement condamnable d'un point de vue éthique, c'est aussi une véritable atteinte à l'esprit d'initiative et à l'effort individuel, voire une négation de l'estime de soi. Tout cela permet l'égalité, la justice, entre les citoyens libres et égaux une préparation à la paix et la stabilité.

Sur le plan culturel, c'est la revendication du multiculturalisme, le problème est ramené au primat de la liberté individuelle et à son autonomie. Les sociétés modernes, estime Rawls, sont constituées par une pluralité de conceptions du bien raisonnable. Il n'est donc pas possible si l'on veut respecter la norme d'équité fondamentale du libéralisme, de privilégier l'une de ces cultures, par exemple en autorisant l'État à la promouvoir tout en confiant la survie des autres aux caprices du "marché culturel." Les libéraux considèrent que les individus devraient être libres de déterminer eux-mêmes leurs propres conceptions de la vie bonne et se félicitent de la libération individuelle à l'égard de tout état prescrit ou hérité. Les individualistes libéraux soutiennent par la suite que, l'individu est premier par rapport à la communauté : la communauté tire son importance de sa contribution au bien-être des individus qui la composent. Elle n'est qu'un tissu d'individus et ne peut prétendre à un quelconque épanouissement dans l'asphyxie de ses membres. Si les individus n'estiment plus devoir maintenir des pratiques culturelles existantes, alors la communauté ne peut prendre sur elle de lutter pour la préservation de ces pratiques, pas plus qu'elle ne dispose du droit d'empêcher les individus de les modifier ou de les rejeter. C'est pour quoi Emile Durkheim estime que :

à mesure que les sociétés deviennent plus volumineuses, se répandent sur de plus vastes territoires, les traditions et les pratiques, pour pouvoir se plier à la diversité des situations et à la mobilité des circonstances, sont obligées de se tenir dans un état de plasticité et d'inconstance qui

n'offre plus assez de résistance aux variations individuelles (Emile Durkheim, 1987, p.272).

Dans de telles perspectives une éducation des plus jeunes à l'acceptation de la différence et à la tolérance est envisagée pour une coexistence pacifique dans la société pluraliste aux yeux de Rawls. En particulier, l'école peut contribuer à une éducation démocratique, en associant les enfants durant des périodes longues, et par là dépasser les préjugés raciaux car l'apprentissage de la tolérance exige l'exercice de la tolérance. Par exemple, les écoles communes, où se trouvent représentées la diversité et la pluralité sociale, sont particulièrement appropriées pour inculquer les vertus civiques de mutuel respect à ceux qui diffèrent de nous du fait de leurs opinions personnelles et de leurs convictions religieuses concernant la vie bonne. L'idéal des écoles communes, dans cette perspective, consiste en une organisation qui inclut réellement les élèves et les enseignants dont la variété des voix éthiques reflète le pluralisme de la société dans son ensemble. La mixité sociale, en particulier religieuse, à condition que l'ensemble des religions soit représenté à l'école, est un bon moyen de préparer et de former les élèves à l'acceptation des différences. Elle constitue un vecteur de tolérance. De même, la tolérance à l'égard des manifestations de la diversité culturelle (principalement vestimentaire, alimentaire et à l'égard des fêtes religieuses) par l'institution scolaire, le fonctionnement tolérant de l'institution scolaire elle-même est susceptible de faire naître le respect de la diversité chez des adolescents qui apprendraient ainsi à maîtriser le pluralisme idéologique, culturel, social.

La société pluraliste est celle dont l'organisation repose sur un principe de tolérance et la société tolérante est celle qui comprend en son sein un pluralisme des conceptions et des modes de vie. Le premier concept de tolérance renvoie à la non-ingérence publique pour empêcher l'expression des conceptions de la vie bonne des individus. La philosophie politique libérale repose sur deux principes qui sont le respect absolu de l'autonomie de la personne et le caractère imprescriptible et inaliénable des droits individuels. Nombre de libéraux estiment que la valeur de l'autodétermination est si évidente qu'elle ne requiert aucun plaidoyer spécifique. Permettre aux individus de s'autodéterminer est la seule façon de les respecter en tant que personnes morales à part entière, affirment-ils. Leur refuser ce droit à l'autodétermination revient à les traiter comme des enfants ou des animaux plutôt que comme des membres à part entière de la collectivité.

## **Conclusion**

De tout temps, les sociétés humaines ont été traversées par des conflits susceptibles dans les cas extrêmes, de mettre en danger leur cohésion. On ne peut manquer de relever aujourd'hui que dans la plupart des pays du monde tout un ensemble de phénomènes apparaissent comme autant d'indices d'une crise aiguë du lien social. Face aux multiples défis de l'avenir, l'éducation apparaît comme un atout indispensable pour permettre à l'humanité de progresser vers les idéaux de paix, de liberté et de justice sociale. Non pas comme un « remède miracle », ou un « sésame ouvre-toi » d'un monde parvenu à la réalisation de tous ces idéaux, mais comme une voie, parmi d'autres, certes, mais plus que d'autres, au service d'un développement humain plus harmonieux, plus authentique, afin de faire reculer la pauvreté, l'exclusion, les incompréhensions, les oppressions, les injustices, la violence, le terrorisme et les guerres. L'éducation peut être un facteur de cohésion si elle s'efforce de prendre en compte la diversité des individus et des groupes humains tout en évitant d'être elle-même un facteur d'exclusion sociale. L'éducation au pluralisme est non seulement un garde-fou contre les violences, mais un principe actif d'enrichissement culturel et civique des sociétés contemporaines.

Au terme d'un siècle autant marqué par le bruit et la fureur que par les progrès économiques et scientifiques d'ailleurs inégalement répartis, à l'aube d'un siècle nouveau à la perspective duquel l'angoisse le dispute à l'espoir, il est impératif que tous ceux qui se sentent une responsabilité accordent leur attention aux finalités comme aux moyens de l'éducation, ceci pour paraphraser les mots du poète, l'enfant est l'avenir de l'homme. Au regard de tous ces enjeux il nous faudra apprendre à vivre ensemble dans "le village planète", mais comment cela serait possible si nous ne sommes pas capables de vivre dans nos communautés naturelles d'appartenance : la nation, la région, la ville, le village, le voisinage. Voulons-nous, pouvons-nous participer à la vie en communauté, c'est la question centrale de la démocratie. Le vouloir, ne l'oublions pas, dépend du sens de la responsabilité de chacun. Or, si la démocratie a conquis de nouveaux territoires jusque-là dominés par le totalitarisme et l'arbitraire, elle a tendance à s'affadir là où elle existe institutionnellement depuis des dizaines d'années. Il existerait une crise sans précédent de la démocratie aux yeux de Loïc Blondiaux lorsqu'il estime que le pouvoir des institutions représentatives est partout rogné, leur autorité chahutée et leur capacité à imposer des solutions par le haut fortement érodé (Loïc Blondiaux, 2008, p.8). Comme si tout était sans cesse à recommencer, à renouveler, à réinventer. Seule l'éducation des citoyens et des jeunes pourront permettre une meilleure pratique de ladite démocratie dans nos différents pays. Plus particulièrement dans le continent Africain dont de nombreuses difficultés sont rencontrées dans les processus de mise

en œuvre de la démocratie souvent émaillés de multiples crises et de violences postes électorales. C'est pourquoi nous sommes convaincus que les actions des États à travers l'investissement et la formation des futurs citoyens permettront à ceux-ci sans exception de faire fructifier tous leurs talents et toutes leurs potentialités de création, ce qui implique pour chacun la capacité de se prendre en charge et de réaliser chacun son projet personnel. Seule une telle réalisation, certes, longue et difficile, sera une contribution essentielle à la recherche d'un monde plus vivable et plus juste. Tout invite donc à revaloriser les dimensions éthiques, culturelles et politique de l'éducation et, pour cela, à donner les moyens à chacun de comprendre l'autre dans sa particularité et de comprendre le monde dans sa marche chaotique vers une certaine unité.

### **Bibliographie**

- Alexis de Tocqueville, (1986), *De la démocratie en Amérique II*, Paris, Gallimard.
- Amparo Castello-Clement, (2006), *On the distribution of education and democracy*", Institute of International Economics, University of Valencia.
- Dubet François, Duru-Bellat Marie (2004), *Qu'est-ce qu'une école juste ?* In Revue française de pédagogie, volume 146, 2004.
- Bruno Bernardi, (1999), *La démocratie*, Paris, GF-Flammarion.
- André Bertin, Pablo da Silveira et Hervé Pourtois (1997), *Libéraux et communautariens*, Paris : PUF.
- Boudon Raymond (1973), *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Colin.
- Chaïm Perelman, (1990), *Éthique et Droit*, Éd. de l'Université de Bruxelles.
- Émile Durkheim, (1987), « *L'individualisme et les intellectuels* », in La science sociale et l'action, Paris, PUF.
- Éric Debarbieux, (2008), *Les dix commandements contre la violence à l'école*, Odile Jacob.
- Jacques Delors, (1999), « *Éducation : Un trésor est caché dedans* », Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, UNESCO, Paris, 1998.
- John Rawls, (1997), *Théorie de la Justice*, trad. Catherine Audard, Paris, Seuil.
- John Rawls, (1995), *libéralisme politique*, trad. Catherine Audard, Paris, PUF.
- John Rawls, (1993), *Justice et démocratie*, trad. Catherine Audard, Paris, Seuil.

- John Rawls, (2002), *Leçons sur l'histoire de la philosophie morale*, trad. M. Saint-Upéry et B. Guillarme, La Découverte.
- John Rawls, (2003), *La justice comme équité : une reformulation de la théorie de la justice*, trad. Guillarme B., Paris, La Découverte.
- Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet, Dominique Ottavi, (2002), *Pour une philosophie de l'éducation. Six questions d'aujourd'hui*, Bayard Éditions, Paris.
- Michel Vernière, (2002), *Développement humain : Economie et Politique*, Paris, économi
- Pierre Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, Presse Universitaire de Lyon, 2000 ; Perspectives Revue trimestrielle d'éducation comparée, n°121, mars 2002, *L'éducation pour apprendre à vivre Ensemble*, Vol.XXXII, n°1.
- Serges Berstein (1998), *La démocratie libérale*, Paris, PUF.
- Serges Berstein & Pierre Milza (1996), *Histoire du XIX*, Paris, Hatier.
- Susan Moller Okin(2008), *Justice, genre et famille*, Paris, Champs essais.
- Thiesse A. M. (2001), *La Création des identités nationales. Europe XVIIIe – XXe siècle*

Paris, Seuil.

- Thevenin A. & Compagnon A. (2007), *L'école en France. Au carrefour des valeurs*

*Républicaines*, Paris, Milan.

Walzer Michel, (1997), *Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité*, Paris, Seuil.

